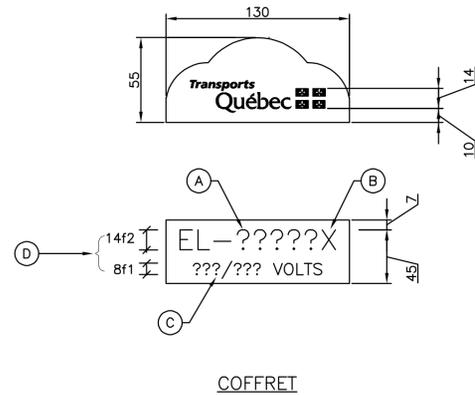


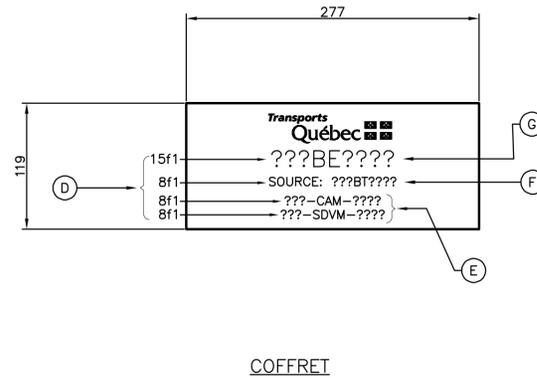
COFFRETS

MODÈLE DE PLAQUE DE COFFRET
POUR UN SYSTÈME ÉLECTROTECHNIQUE



COFFRET

MODÈLE DE PLAQUE DE COFFRET
OPTIONNELLE POUR LA RÉGION DE MONTRÉAL

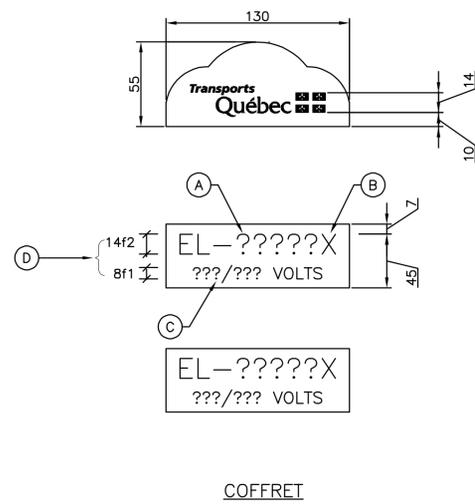


COFFRET

NOTE :
- LA PLAQUE OPTIONNELLE S'AJOUTE À LA PLAQUE POUR UN SYSTÈME ÉLECTROTECHNIQUE OU PLUS D'UN SYSTÈME ÉLECTROTECHNIQUE.

- (A) NUMÉRO DU SYSTÈME
- (B) CARACTÈRE OPTIONNEL
- (C) TENSION DE L'ENTRÉE ÉLECTRIQUE : 120/240 V OU 347/600 V
- (D) xx-f-yy :
« xx » = LA HAUTEUR DU LETTRAGE EN mm
« f » = LA FRAISE ET
« yy » = LA LARGEUR DU TRAIT EN mm
- (E) ÉQUIPEMENTS STI RACCORDÉS AU BÔTIER (POUR BE SEULEMENT)
- (F) SOURCE D'ALIMENTATION
- (G) NUMÉRO DU BÔTIER

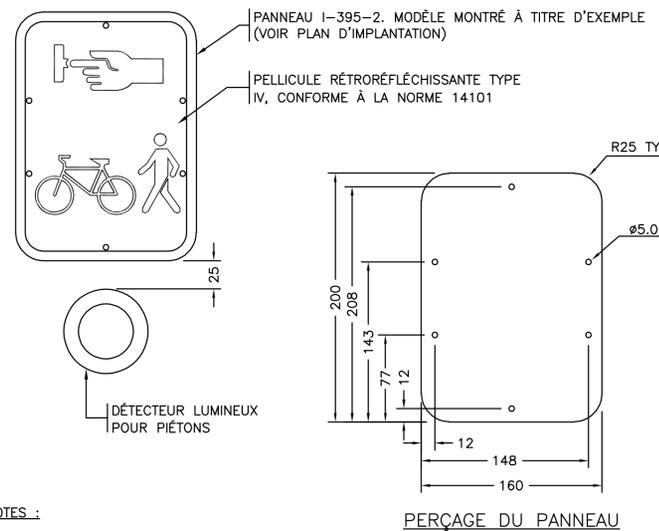
MODÈLE DE PLAQUE DE COFFRET
POUR PLUS D'UN SYSTÈME ÉLECTROTECHNIQUE



COFFRET

NOTE :
- LE NOMBRE DE PLAQUES VA AVEC LE NOMBRE DE SYSTÈMES QUI SONT ALIMENTÉS PAR LE COFFRET DE BRANCHEMENT.

PANNEAU D'INDICATION I-395
(TYPIQUE)



NOTES :
- LE PANNEAU DOIT ÊTRE CONFORME AU TOME V, SIGNALISATION ROUTIÈRE, CHAPITRE 5 « INDICATION ».
- LE PANNEAU DOIT ÊTRE EN ALUMINIUM DE 1,0 mm D'ÉPAISSEUR OU EN PLEXIGLAS DE 3 mm ET AVOIR UN RAYON DE COURBURE DE 100 mm.
- INSTALLER LE PANNEAU AU MOYEN DE RIVETS EN ALUMINIUM.

NOTE AU CONCEPTEUR **
LE CONCEPTEUR DOIT REMPLIR TOUS LES « ??? » QUI CONCERNENT SON PROJET. IL DOIT LE FAIRE POUR UN DES SITES OU UN DES COFFRETS DE SON PROJET SELON L'IMPLANTATION. L'ENTREPRENEUR AURA LE DEVOIR DE FAIRE FABRIQUER LES AUTRES PLAQUES SELON CE MODÈLE.

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

NOTES GÉNÉRALES :
- RÉFÉRENCE PLAN TYPE PT2Z-071 AVRIL 2024
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES.
- LES COTES SONT EN MILLIMÈTRES.

PLAN TYPE - AVRIL 2024	PT2Z-071
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
AAAA-MM-JJ	PRENOM NOM (012) XXXXXXXX
AAAA-MM-JJ	Statut Par
Mandatitaire	
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION	
<small>Scanné Ce document technologique n'est pas signé et scellé au sens de la Loi sur les ingénieurs et ne peut être utilisé à des fins de travaux visés à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs. Ce document est disponible strictement pour commentaires, pour information ou pour coordination. Aucune garantie n'est donnée sur l'intégrité des informations contenues et sur les modifications apportées au document qui auraient pu être faites ou à venir. La diffusion de ce document technologique est interdite si la présente note limitative n'est pas inscrite.</small>	
PRENOM NOM, ing.	
Vérificateur	
PRENOM NOM, ing.	
Équipe technique	
PRENOM NOM, tech.	
Titre	
PLAQUE D'IDENTIFICATION, COFFRETS	
Numéro de plan	3
EL-2024-N-DDDDDD	
Identification de regroupement	

NOTES :
- LES CHIFFRES INDIQUÉS SERVENT DE MODÈLES (VOIR PLAN D'IMPLANTATION).
- INSTALLER LA PLAQUE DES COFFRETS AU MOYEN D'UN RUBAN DOUBLE FACE COLLANT MODÈLE 3M VHB RP45 OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ. LE RUBAN DOIT COUVRIR TOUTE LA SURFACE DE LA PLAQUE.
- LES PLAQUES « SUPPORT L7X » ET « ANTIVOL » SONT DE COULEUR ROUGE.